

# La cérémonie



**PERPIGNAN**

[mairie-perpignan.fr](http://mairie-perpignan.fr)

La cérémonie

# Le déroulement de la cérémonie



Les mariages sont célébrés à l'Hôtel de Ville, salle des mariages, place de la Loge, du lundi au samedi, le matin et l'après-midi. Les futurs époux choisissent librement le jour de la cérémonie, en dehors des dimanches et jours fériés et des jours de fermeture exceptionnelle de la mairie.

Pour les renseignements concernant les emplacements de stationnement, s'adresser aux services de la police municipale : avenue du Docteur Torreilles, tél. 04 68 66 30 70, en contactant le poste de commandement.

## 👉 Accueil

Les futurs époux et leurs invités sont accueillis dans le patio de l'Hôtel de Ville par un appariteur chargé de les installer dans la salle des mariages. Des rampes d'accès handicapés sont prévues à l'extérieur de l'Hôtel de Ville et de la salle des mariages.

## 👉 Musique

Nous vous proposons de choisir, parmi les œuvres des trois auteurs ci-dessous, la musique qui accompagnera la cérémonie de votre mariage :

- Mendelssohn,
- Michel Petrucciani,
- Bach.

Vous pouvez également apporter votre propre musique.

## 👉 Alliances

L'échange des alliances peut être accompli à la mairie à l'issue de la cérémonie, après la signature des actes. Vous voudrez bien, pour cela, le signaler à la secrétaire avant la cérémonie.

## 👉 Photographie

Une photographie avec l'adjoint délégué, officier de l'état civil, sera prise à l'issue de la cérémonie et sera envoyée à votre domicile.

en la mari  
toi aussi  
se marier  
vous  
enfants mari  
aussi amou  
ils se mar  
marié  
urent be  
marcer le  
se ma  
urent et  
l'arrage  
beaucoup d'en  
à passer ambro  
La c  
oujours, l'vou  
erje t a  
e marien  
asser la marié  
OUI il se ma  
me beaucou  
fants beaucou  
aime ma  
di aussi  
jours eur  
t aime m  
oup d'enfant  
asser la mar  
je t aime  
moi aussi  
en  
je t aime  
se marier  
ment beauco  
je t aime je  
pouvez em  
année l  
je t aime  
t aime eu  
image se ma  
asser la mari  
moi au  
embrasser la  
ge OUI  
je t aime  
fants OUI  
jours toujours  
t aime je  
marié je  
nt et  
oup  
me ai  
sser  
l'arrage  
me  
juvez em  
se je t aime  
amèr  
beau  
je  
im  
marié  
ne  
ils  
t aime  
je t aime  
noi aussi  
OUI  
pouvez em  
à en  
marié  
OUI  
OUI  
nier OUI je  
je marié  
ment et eurent  
ymarié  
t aime  
embrasser la

La cérémonie

# Les autres cérémonies



## Mariage en catalan

Le département des Pyrénées-Orientales a été durant de nombreuses années sous l'autorité de l'empire catalan.

Il n'est devenu français qu'au traité des Pyrénées en 1659. Suite à cette annexion, notre département a été tiraillé entre deux cultures, catalane et française.

Nos ancêtres ont eu le mérite de nous transmettre toute cette culture catalane malgré la prédominance du français. Barcelone a toujours été plus proche que la capitale et la ville de Perpignan, en devenant Perpignan la Catalane, continue à promouvoir ce rapprochement territorial, mais aussi culturel. Novatrice en la matière, elle propose une publication des bans et une cérémonie dans les deux langues.

C'est d'abord en langue catalane que l'adjoint délégué, après lecture des articles du code civil, procède à l'échange du consentement.

La cérémonie en français vient ensuite authentifier le mariage. Un certificat de mariage, comportant l'acte traduit, est remis aux époux en même temps que le livret de famille français.



# Préparation de la cérémonie



## Mariage en catalan :

Oui

Non<sup>(1)</sup>

## Choix de la musique :

Mendelssohn<sup>(1)</sup>

Titre : .....

.....

Michel Petrucciani<sup>(1)</sup>

Titre : .....

.....

Prélude de Bach<sup>(1)</sup>

Titre : .....

.....

Musique personnelle<sup>(1)</sup>

Titre : .....

.....

<sup>(1)</sup> Cocher la case choisie.